

André Jollivet, son credo pour la ville

L'architecte marseillais, reconduit à la tête du Conseil régional de l'Ordre, tente de rapprocher le monde de l'architecture du grand public. Il dispose pour cela d'un nouvel outil, la Maison de l'architecture et de la ville à Marseille





"L'architecture suscite un débat qui traverse la société"

Photo Karine VILLALONGA

► Vous venez d'inaugurer la Maison de l'architecture et de la ville à Marseille. À quoi est-elle destinée ?

André Jollivet :

"Ces nouveaux locaux du boulevard Théodore-Thurner dans le 6^e arrondissement, conçus par l'architecte Christophe Suire,

sont à la fois le siège de l'Ordre régional des architectes et un lieu de diffusion et de débat pour la culture architecturale et urbaine. La dernière maison de l'architecture à Marseille a fermé ses portes en 1994. Notre volonté est d'avoir une véritable représentation publique. L'architecture suscite un débat qui traverse la société. Nous voulons réduire la coupure entre le grand public et les architectes. Cette maison est un challenge important".

► **Concrètement, qu'avez-vous imaginé pour ce nouveau lieu ?**

"Nous avons prévu des expositions -- qui ont d'ailleurs commencé --, des conférences et des débats. Nous envisageons aussi de prêter le lieu à des associations, d'accueillir des enfants de maternelles et de former des enseignants ou le grand public. La Direction régionale pour l'action culturelle apporte son financement à ces initiatives."

► **La loi Solidarité Renouveau Urbain, du 1er janvier 2000 a-t-elle, selon vous, déjà porté ses fruits ?**

"Cette loi est une bonne loi sur le fond. Tous les décrets d'application n'étaient pas votés quand le nouveau gouvernement est entré en fonc-

tion. Mais ce dernier ne remet pas globalement en cause la loi SRU. Ce texte est né de la prise en compte de nouvelles réalités sociales : maîtrise de l'étalement urbain, montée en puissance du développement durable et exigence du grand public d'une meilleure information sur les projets urbains. La France des 36 000 communes est terminée. Elle est remplacée par celle des communautés de communes ou d'agglomérations. Le nouveau gouvernement veut assouplir certains points de la loi, comme les quotas pour le logement social. Sur ce point, une discussion doit s'engager."

► **Après Catherine Tasca, vous êtes aujourd'hui sous la tutelle du ministre de la culture Jean-Jacques Aillagon. Qu'en attendez-vous ?**

"Jean-Jacques Aillagon, dans la continuité de ses prédécesseurs, a déclaré son amour des architectes. Mais, avec un budget de la culture qui représente moins de 1 % du budget de l'État, nous ne nous faisons pas d'illusion. Nous avons récemment publié une lettre ouverte dans "Le Monde" pour faire part de nos inquiétudes au sujet du marché en conception-réalisation. Ces procédures particulières, qui permettent d'éviter l'appel d'offres, étaient jusqu'à aujourd'hui une exception. Elles risquent de se généraliser et nous craignons qu'il

n'y ait plus de véritable compétition entre les architectes sur les projets."

► **L'architecture contemporaine vous semble-t-elle évoluer dans le bon sens ?**

"Il est certain que la qualité moyenne des projets architecturaux a progressé. Parce que la qualité des architectes même s'est améliorée, que l'exigence du public est plus forte et que les concours permettent de sélectionner les meilleurs projets. Les bases posées pour l'urbanisme sont aujourd'hui plus intéressantes."

► **Marseille semble aujourd'hui ouverte à de nouvelles approches architecturales et urbaines, qu'en pensez-vous ?**

"Le grand projet d'urbanisme Euroméditerranée est arrivé à maturité et participe à une dynamique générale positive. La Cité de la Méditerranée, qui vise à recoudre la fracture urbaine ville-port, a le mérite d'apporter une vision générale d'un espace autrefois fragmenté. La qualité des constructions et des espaces publics est indéniable. Ces projets ont, en outre, le mérite de réunir autour d'une même table tous les acteurs. Le tramway de Marseille représente aussi un travail énorme. En revanche, le Grand Projet de Ville, faute de moyens suffisants, risque de pas être à la hauteur des enjeux urbains du XXI^e siècle."

Propos recueillis par Emmanuelle QUEMARD

Naissance à Marseille

École des Beaux-Arts à Marseille

École d'architecture de Luminy (1^{er} et 2^d cycles)

École d'architecture de Paris (Unité Pédagogique VI)

Membre de l'équipe marseillaise travaillant en France sur les opérations expérimentales de réhabilitation des cités HLM

Création de l'agence Aura à Marseille

Président du syndicat des architectes des Bouches-du-Rhône

Président du Conseil régional de l'Ordre des architectes

Un parcours atypique

► Vêtu de noir comme il se doit dans ce milieu, André Jollivet n'est pourtant pas le style d'architecte à sacrifier aux modes. Dans cet univers apparemment feutré de l'architecture --où pourtant les escarmouches sont légères et la concurrence féroce --, le concepteur marseillais a une réputation de "grande gueule". Une grande gueule, qui, par le passé, a parfois été écarté de la commande publique mais qui se retrouve aujourd'hui plébiscité par ses pairs (2 500 en région Paca) en étant réélu à la présidence du Conseil régional de l'Ordre des Architectes. À 20 ans, André Jollivet est renvoyé de l'École d'architecture de Luminy où il a néanmoins le temps de poursuivre ses premier et second cycles. Qu'à cela ne tienne, il intègre l'Unité pédagogique VI à Paris, la grande école d'architecture parisienne.

En 1978, il fera partie d'une des trois équipes d'architectes (Marseille, Dreux et Roubaix) chargés de plancher sur des opérations expérimentales de réhabilitation des cités HLM. "À l'époque, le gouvernement craignait que cela n'explode dans les banlieues et nous étions chargés de manière tout à fait officielle de réfléchir à ce problème. Pour la première fois, l'habitant était pris en compte. Les premières opérations menées à Marseille ont concerné Le Petit Séminaire et Les Flamants. Nous avons ensuite conduit deux résorptions d'habitat insalubre : La Lorette et Chieusse-Pasteur." André Jollivet tire alors sa légitimité professionnelle du territoire de la banlieue et de la ville et travaillera durant quinze ans sur le logement social.

À partir de 1992, il se consacra aux équipements publics (collèges, bâtiments publics et administratifs...). Aujourd'hui, il est lauréat du concours pour le tramway niçois et est en lice avec l'architecte américain Steven Holl pour le projet du Musée des civilisations de l'Europe et de la Méditerranée dans la cité phocéenne.

E.O.